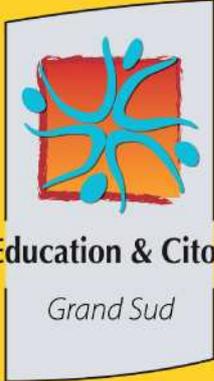


# PROJET PÉDAGOGIQUE



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



## Espace Ados St Sulpice sur Lèze

05 61 98 23 99 / 06 25 69 41 94

*Espaceados-stsulpicesurleze@loisireduc.org*



ALLOCATIONS  
FAMILIALES



Saint Sulpice  
sur Lèze

2017/2018

## SOMMAIRE

- I- Le contexte géographique de la commune
- II- La population
- III- Les équipements et services de la commune
- IV- Les structures d'accueil éducatives de la commune
- V- Le partenariat
- VI- L'espace ados
  - L'accueil du public
  - Les salles et les équipements
  - Les modalités d'inscription
  - Le budget de fonctionnement
  - Composition de l'équipe d'animation
  - Les caractéristiques du public
  - Les constats
  - Les projets
  - Les actions mises en place sur la structure
  - L'évaluation

## Préambule

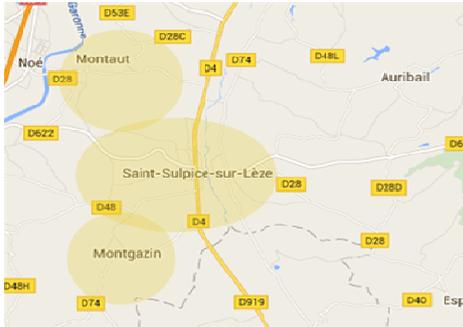
La municipalité a mis en place un service jeunesse pour les jeunes de Saint Sulpice mais aussi des communes adhérentes Montaut et Montgazin.

L'utilité de cette structure n'étant plus à démontrer, la volonté du conseil municipal a été de pérenniser ce service et d'en assurer le meilleur développement possible. Aussi, il a été décidé de confier l'organisation et l'animation du service jeunesse à une organisation possédant une grande expérience dans la gestion de structures socio éducatives.

Depuis le **1<sup>er</sup> Mars 2014**, L'association « **Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud** » (LE&C GS basée à Toulouse 7 rue Paul Mesplé), implantée en région occitanie, gère les A.C.C.E.M de Saint Sulpice. L'association Loisirs Education & Citoyenneté est dans toutes ses composantes, une organisation humaine. Cette organisation est composée de militants, d'associations et de professionnels réunis autour d'un projet associatif centré sur les valeurs de l'éducation populaire. La diversité et la complémentarité des domaines d'activités dans lesquels l'association intervient créent une richesse pour le mouvement en défendant les valeurs humanistes de laïcité et d'épanouissement individuel avec l'accès aux loisirs pour tous.



## I- Le contexte géographique de la commune :



La commune de Saint Sulpice sur Lèze est un village historique d'une superficie de 14 km<sup>2</sup>, qui a gardé l'architecture de son passé. La commune fait partie de la communauté des communes du Volvestre et du Canton d'Auterive. Elle se trouve à 45 km au sud de Toulouse. Nous avons deux communes voisines, Montaut et Montgazin dont les enfants fréquentent les écoles et ALAE, ALSH de St Sulpice.

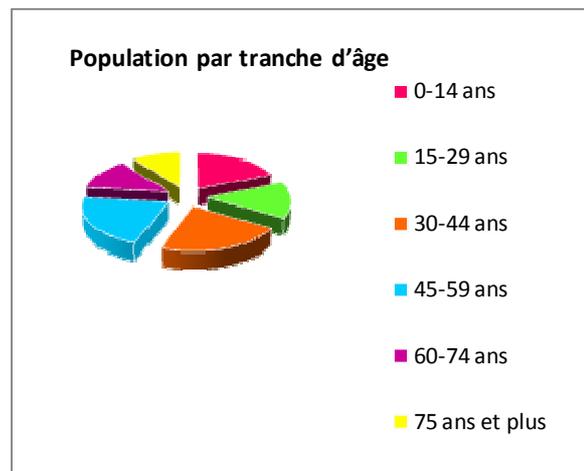
Montaut compte 533 habitants et Montgazin 157 habitants.

## II-La population :

La commune de Saint Sulpice sur Lèze comptait 2300 habitants en 2015. On a pu observer une évolution de la population Saint Sulpicienne, suite à la création de nouveaux logements sociaux. Ces nouveaux habitants viennent en majorité de milieu urbain et sont venus chercher une commune rurale, qui reste proche de l'agglomération toulousaine.

La population entre 0 et 44 ans représente 55% des Saint Sulpiciens. Ces chiffres montrent que la population est plutôt jeune, ce qui explique le dynamisme de la commune. Ces chiffres nous démontrent également que nous avons beaucoup de jeunes (8.48%) et d'enfants (7.7%) résidants à Saint Sulpice. De ce fait la commune a dû s'adapter et déployer les moyens nécessaires pour les accueillir.

70% des habitants de la commune ont un emploi (source INSEE) ce qui explique l'intérêt des familles pour les accueils collectifs de mineur.



Enfin la commune étant très peu desservi par les transports en communs, les personnes sans véhicules personnelles ne restent pas sur du long terme. Il y a donc beaucoup de turn over au niveau de la population.

### III- Les équipements et services de la commune :

Sur la commune des équipements municipaux sont mis à disposition des services enfance et jeunesse. Des structures existent pour la pratique du sport (city stade, terrains de tennis, de rugby, un gymnase, des terrains de pétanque). Nous avons également une médiathèque dont le personnel intervient sur le temps ALAE (TAP).

Sur la commune se trouve nombre de commerces de proximité. Des partenariats ont été créés, particulièrement avec Intermarché qui nous fait don d'alimentation lors des manifestations tel que le carnaval et le téléthon. Des services de santé, sont également présents sur la commune.

La commune est riche en association. Une trentaine qui se classe dans quatre catégories :

- Associations sportives (tennis, rugby, ...)

La culture du rugby est très importante sur la commune et beaucoup de parents et d'enfants y sont adhérents et pratiquent ce sport.

- Associations culturelles (peinture, poterie, manifestations autour du moulin, musique, théâtre...)

- Associations de convivialités (parents d'élèves ...)

Les parents d'élèves, sont très investis sur la vie de l'école, des ALAE et ALSH, maternelle et élémentaire. Les ALAE/ALSH organisent en collaboration, la kermesse, le carnaval, le marché de Noël, la fête des écoles. Ils participent également, avec les membres de certaines associations au téléthon en confectionnant une multitude de mets, des jeux, des événements dont les fonds sont reversés à l'AFM Téléthon.

- Associations d'entraide (secours populaire, Moliba Makasi, jardins partagés...)

Pendant les vacances de printemps, un chantier jeune s'est organisé pour venir en aide et apporter son soutien au secours populaire présent sur la commune.

### IV- Les structures d'accueil éducatives de la commune :

La municipalité travaille beaucoup en direction de la culture et des loisirs, avec une forte volonté municipale en direction de l'enfance et de la jeunesse. L'EC GS en partenariat avec la commune a créé un service jeunesse en 2014. Ce service a vu le jour suite à une demande de la part des familles. En effet, celles-ci ne savaient pas comment gérer l'entrée au collège de leurs pré-adolescents et l'ALSH ne représente plus une offre d'accueil adaptée aux collégiens.

#### Nous trouvons aussi sur la commune :

- une crèche ainsi qu'un RAM (Relais d'Assistantes Maternelles), gérés par la communauté des communes du Volvestre,
- une maison de retraite (EHPAD) géré par le groupe Korian;
- deux écoles, l'école maternelle Louisa Paulin (parc municipal) et l'école élémentaire Anatole France (1 rue Saint Jean).

Les enfants de Saint Sulpice ainsi que les enfants des communes de Montaut et de Montgazin sont accueillis sur ces deux groupes scolaires.

Sur chacune de ces deux écoles il y a un service ALAE maternelle et élémentaire, dont la commune a délégué sa gestion à l'association LE&C GS, depuis 7 ans.

La commune dispose également d'un ALSH situé dans les locaux de l'école élémentaire.

## V- Le partenariat :

- La CAF afin de faire valoir les droits de chacun (familles, structures d'accueil).
- La DDCS qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure).
- Par délégation de la mairie l'accueil de loisirs est géré par l'intermédiaire de LEC Grand Sud dans le cadre d'un marché public.
- La médiathèque municipale.
- Différentes associations locales (club de tennis, AFM téléthon...).
- La crèche ou la maison de retraite selon les projets.
- Les associations locales sont sollicitées pour être partenaire du projet pédagogique de la structure.

## VI- L'espace ados

L'espace ados est un ACCEM (accueil collectif à caractère éducatif de mineurs) qui accueille des pré-adolescents et adolescents âgés de 11 à 17 ans.

L'espace ados se situe aux terrains de sports, avenue Marcel Vidal.

### L'accueil du public :

**L'accueil périscolaire** : La structure est ouverte le mercredi et samedi de 14h à 19h (18h en période hivernale).

**L'accueil en période de vacance scolaire** : L'espace ados est ouvert à chaque période de vacance mis à part les vacances de Noël et le mois d'août.

La structure est ouverte de 14h à 19h.

Ponctuellement, lors des périodes de chantiers les jeunes sont accueillis de 9h à 12h. Depuis les vacances de Février 2017, les jeunes ont la possibilité de prendre leur repas du midi sur la structure.

En effet en début de semaine, les jeunes élaborent les menus de la semaine, vont faire les courses et tous les jours cuisinent à tour de rôle.

Nous organisons également une soirée chaque jeudi soir l'espace ados prolonge donc son ouverture jusqu'à 23h à cette occasion.

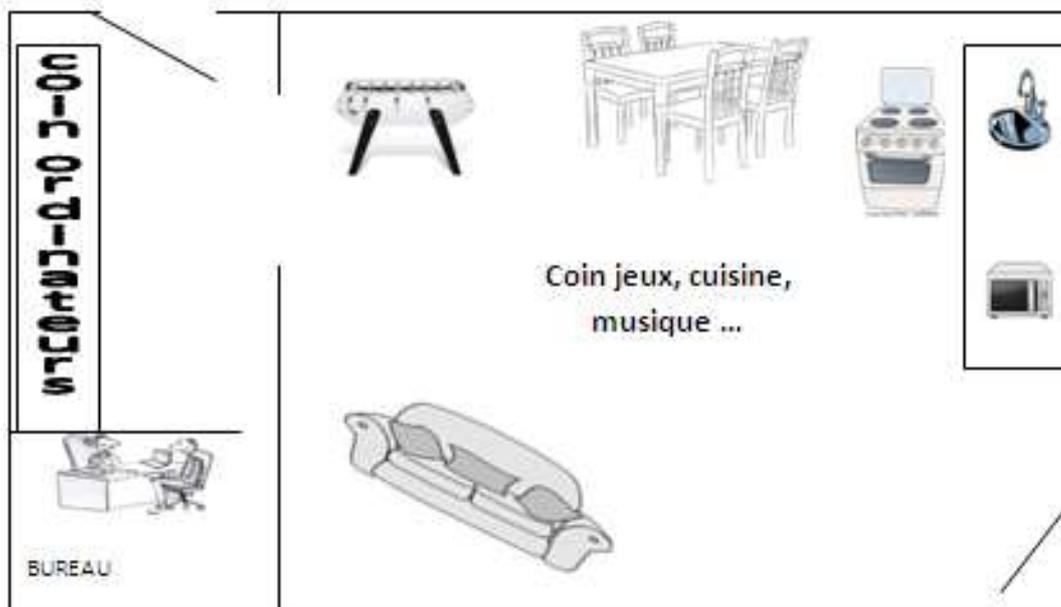
Quand ils sont sur la structure, les jeunes sont libres, ils peuvent choisir leurs activités, se rencontrer, discuter et échanger. Il y a également des temps plus formalisés (sorties, soirées, ateliers, chantiers, projets...) l'équipe reste disponible pour les accompagner dans leurs projets et les inciter à faire preuve d'initiatives.

Les ados arrivent souvent les mercredis après-midi avec leurs devoirs, les jeunes peuvent ainsi s'entraider.

Lors des mercredis et samedis après-midi, les ados prennent plaisir à confectionner des pâtisseries qui sont dégusté pour le gouter.

### Les salles et les équipements :

L'espace ados dispose de deux salles : une salle où les jeunes peuvent profiter des ordinateurs, et une salle, plus grande, équipé d'un baby foot, d'un coin cuisine avec une table pour partager des repas, d'un coin télévision pour regarder des films, écouter la musique ou jouer aux jeux vidéo à plusieurs. Nous avons également derrière la structure un espace vert qui nous permet, lorsque le temps le permet, de profiter de l'extérieur. Un city stade a été créé en aout 2015, nous profitons régulièrement de cette infrastructure, c'est un lieu d'échange avec un large public de la commune, nous pouvons avec les jeunes faire des grands jeux et ils peuvent se dépenser. Sur la commune nous avons aussi la possibilité d'utiliser le gymnase lors de chantier jeunes ou la salle des fêtes pour des évènements locaux.



## **Les modalités d'inscription :**

Afin de profiter de tous les équipements qu'offrent la structure et de pouvoir participer aux projets, sorties, soirées...les jeunes doivent s'acquitter d'une adhésion annuelle de 10€.

Pour s'inscrire, les jeunes doivent également faire remplir un dossier d'inscription LEC GS par leurs parents. Pour toutes les sorties, les jeunes doivent faire remplir une autorisation de sortie signée par leurs parents.

De leur côté les jeunes doivent s'engager à lire et respecter le règlement intérieur de la structure.

## **Le budget de fonctionnement :**

La structure dispose d'un budget de fonctionnement annuel nécessaire à la concrétisation des projets d'animation impulsés par l'équipe d'animation.

De plus, plusieurs demandes de subventions sont déposées pour les projets s'inscrivant dans des dispositifs spécifiques : TLPJ, VVV et CLAS.

L'espace ados peut compter sur l'appui et l'accompagnement de plusieurs partenaires financiers : la CAF, le Conseil Départemental et le Conseil Régional.

La municipalité quant à elle, est à la fois un partenaire financier et un partenaire de projets.

Enfin, une participation financière est demandée aux familles pour certaines activités auxquelles leurs enfants ont participé (séjours, sorties payantes). Les familles peuvent solliciter une aide financière auprès du CCAS et de la CAF pour cofinancer les loisirs de leurs enfants

## **Composition de l'équipe d'animation :**

### **Directrice des services jeunesse, ALAE et ALSH**

Camille Movilliat (BPJEPS)

### **Directrice adjointe**

Delpech Alexia (BPJEPS) directrice adjointe de ce service, qui intervient sur l'ALAE élémentaire dans l'objectif de faciliter le passage de l'élémentaire au service jeunesse.

### **Animateur jeunesse (sur projet)**

Raphaël BARRERE (BAFA) qui intervient sur le service jeune pendant les vacances scolaires et lorsque la directrice adjointe est absente.

Des stagiaires sont susceptibles de faire partie de l'équipe sur différentes périodes.

## **Rôles et missions :**

### **La directrice**

La directrice est la responsable de la structure, elle est garante du fonctionnement des services.

Son rôle se définit comme suit :

- faire appliquer le projet pédagogique
- conseiller les animateurs face aux problèmes qu'ils rencontrent
- gérer tout ce qui concerne l'administratif
- être « un recours » en matière d'autorité et du respect du cadre
- faire le lien entre les animateurs, la mairie, les services LEC...
- être disponible et à l'écoute à tout moment, pour les jeunes, parents, élus, animateurs
- participer aux réunions : conseils d'école, réunions de concertations avec les élus, réunions des directeurs de la LEC et toutes autres réunions sur des projets où peuvent être impliqués le service
- tuteur des différentes formations
- tient un rôle d'accompagnement et de tutorat : veille à l'accueil de tous nouveaux salariés et stagiaires.

### **La directrice adjointe**

Son rôle est de garantir le respect du cadre défini dans le projet pédagogique et de remplacer la directrice lorsqu'elle celle-ci est absente.

Ses principales missions sont de :

- coordonner les projets d'animation jeunesse
- faire appliquer le projet pédagogique
- gérer tout ce qui concerne l'administratif jeunesse
- être « un recours » en matière d'autorité et du respect du cadre
- participer aux réunions : réunions des directeurs de la LEC et toutes autres réunions sur des projets où peuvent être impliqués le service
- tuteur des différentes formations
- Force de proposition et d'initiative

### **Les animateurs**

Les animateurs, par les activités qu'ils proposent, leur dynamisme, leur comportement, doivent assurer le bon fonctionnement de la structure.

Leur rôle se définit comme suit :

- assurer la sécurité physique, morale et affective des jeunes (respect de la législation, des règles de sécurité et d'hygiène, respect du rythme, attitude « sereine et non-violente...).
- préparer et animer différents types d'activités
- s'impliquer et s'intégrer au sein de l'équipe (participer de façon active aux réunions, proposer des idées d'activités, évaluer son travail et celui des autres pour progresser ensemble...)

- avoir une attitude et un comportement professionnel : véhiculer une image positive, avoir un droit de réserve.
- se former. Tous les animateurs doivent passer leur BAFA et une formation des premiers secours. Les salariés LEC pourront également participer à des formations internes. Les temps de réunions peuvent être un temps d'échange de pratiques professionnelles.

L'équipe d'animation est composée de salariés municipaux et de LEC.

### **Les caractéristiques du public :**

Les jeunes qui fréquentent l'espace ados sont âgés de 11 à 17 ans. Il s'agit de jeunes appartenant à différentes catégories sociales. Les niveaux de vie varient ainsi que les origines socio-culturelles.

Les jeunes sont libres de faire des propositions de projets et les animateurs les accompagnent à avancer dans cette démarche. Nous voulons que les jeunes soient acteurs de leurs projets.

Jusqu'à présent nous avons une grande fréquentation de fille sur la structure. Depuis janvier 2017, la mixité est plus visible, un groupe de garçons fréquente régulièrement la structure et participe aux différents projets.

Une cinquantaine de jeunes sont inscrits à l'espace ados. Nous en accueillons régulièrement une douzaine sur les jours d'ouvertures de la structure.

### **Les constats**

Les jeunes ont la possibilité d'aller et venir sur la structure (public non captif). Certains sont amenés et récupérés par leurs parents les autres circulent librement. La structure jeunesse est confrontée à des contraintes géographiques. En effet, tous les parents n'ont pas la possibilité de déposer les jeunes à l'espace ados et ne veulent pas les laisser venir seuls à cause de la route principale très fréquentée, ne disposant pas d'une bande piétonne, la rendant dangereuse.

Nous avons les années passées une majorité de filles présentes sur la structure. Depuis les vacances d'hivers 2017 cette tendance est en train de s'effacer, les garçons étant de retour sur la structure. Les écarts d'âges des jeunes deviennent petit à petit problématiques. En effet, les demandes et envies des jeunes de 11 ans sont différentes de celles des jeunes de 17 ans.

Lors du projet foot mené en 2017, nous avons pu créer un lien entre les jeunes de plus de 18 ans, les jeunes de la structure et les animateurs. L'utilisation du city stade tout au long de l'année a favorisé la rencontre entre les jeunes et a permis les échanges autour de différents jeux.

Dans le cadre du projet passerelle, des cm2 ont pu se familiariser avec les locaux, ils ont également pu rencontrer quelques ados sur la structure et ainsi se renseigner sur la vie des collégiens.

La structure organise de plus en plus de rencontres avec d'autres services jeunesse, lors de sorties à thème, de soirée ou de séjour.

Les jeunes sont amenés à être acteurs de leurs loisirs, leur avis est régulièrement demandé par l'équipe, ils sont eux-mêmes amenés à être force de propositions.

## Les projets

### Le Projet éducatif du territoire (PEDT):

*Pour la rédaction du PEDT (projet éducatif de territoire), le comité de pilotage était composé d'élus, des directrices scolaire et ALAE-ALSH, des parents d'élèves. Le PEDT à été ensuite déposé et validé par la DDCS. Il a pris effet en septembre 2015.*

La mise en place de la Réforme des rythmes scolaires a permis de procéder à un véritable état des lieux et de réflexion sur l'organisation de vie des enfants scolarisés de l'école maternelle à la fin de l'école élémentaire. Sur la commune le PEDT est un projet évolutif partenarial qui vise à :

1. Développer sur le territoire une politique locale et globale, concertée et évaluée en faveur des enfants.
2. Favoriser l'accès des enfants à des projets d'éducation populaire, à l'autonomie, et à l'engagement citoyen afin qu'ils trouvent leur place dans la société.

Il repose sur une stratégie éducative établie à l'issue d'un diagnostic précis des besoins culturels, artistiques, sportifs, sociaux des enfants et des familles.

Il doit répondre à des besoins d'espace, de temps, de rythme de vie d'activités et de loisirs, de santé, de transport, d'orientation, d'information et à des enjeux.

### L'association Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud :

*Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud est une association loi 1901, agréée éducation populaire.*

La volonté de LEC grand sud est d'agir pour l'égalité des chances. C'est par l'accès à l'éducation que chaque individu peut s'affirmer, s'intégrer dans la société et être partie prenante de son évolution.

Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud œuvre pour la construction de l'esprit critique, en favorisant la connaissance, l'expérimentation et la rencontre. Les grands axes de son projet éducatif sont :

#### **« Humanisme, solidarité et ouverture culturelle »**

Accès aux loisirs pour tous.

L'épanouissement individuel.

Favoriser la mixité socioculturelle.

La coéducation.

L'implication citoyenne dans la vie publique et associative.

## Objectifs pédagogiques

Lors de temps d'échanges avec les jeunes, nous avons décidé de développer cette année la **citoyenneté**.

Les jeunes ont ensuite eux même défini des intentions pédagogiques à partir desquels nous avons établi les objectifs pédagogiques de l'année.

### **Intention pédagogique n°1 : Avoir des responsabilités :**

#### Objectif pédagogique : Développer l'autonomie chez les jeunes

Lors des chantiers jeunes, chaque jour un groupe d'adolescent confectionne le repas. Ce groupe aura également pris en charge les courses avec un budget à gérer. Lors de ces préparations le groupe doit être vigilant aux règles d'hygiène et tient compte des différents régimes alimentaires des autres jeunes.

Les jeunes sont les principaux acteurs de la vie de la structure c'est pourquoi il est important qu'ils s'investissent dans l'organisation de la vie quotidienne de l'espace ados.

Les jeunes se doivent également d'être auto discipliné au sein de la structure, en étant dans une démarche d'implication et d'investissement personnel pour le bon déroulement de la vie de la structure.

#### Objectif pédagogique : Etre acteurs de ses loisirs

Continuer à impliquer les jeunes d'avantage sur la vie de la structure et tous les projets mis en place.

Préparation des vacances (planification des ateliers, sorties...)

Choix des séjours, ainsi que le lieu et les plannings

### **Intention pédagogique n°2 : S'ouvrir aux autres**

#### Objectif pédagogique : Organiser des rencontres avec d'autres services jeunes

L'année passée a été riche en rencontres. Les jeunes ont appris, petit à petit, à lever leurs barrières. Cette année ils ont été à l'initiative de continuer les rencontres et de les multiplier les projets avec d'autres structures.

#### Objectif pédagogique : S'impliquer dans la vie locale

Création de manifestation sur la commune, préparation du carnaval et autres évènements.

Valoriser l'implication des jeunes sur la structure et sur la commune en étant présent aux différentes manifestations.

### **Intention pédagogique n°3 : La solidarité**

#### **Objectif pédagogique : Favoriser la coopération**

A travers différents supports, nous amènerons les jeunes à ce soutenir entre eux, à se rendre service. Ce travail sera renforcé grâce à la participation au téléthon ou à l'organisation de chantiers solidaires.

Pour la participation au téléthon les jeunes se montrent chaque année investis, touchés et motivés et sont en demande de projets comme celui-ci. Nous nous efforcerons de renforcer leur volonté en leur proposant des actions pédagogiques créatives et innovantes.

#### **Les actions mises en place sur la structure :**

##### **Projets temps libre prévention jeunes :**

Aide du Conseil général pour les populations jeunes, en particulier les collégiens. Ce dispositif de prévention, d'éducation populaire et d'insertion du Conseil général s'inscrit dans une mise en cohérence de l'action publique.

Nous allons cette année nous consacrer sur la prévention des risques liés au numérique. Nous allons mettre l'accent sur des problématiques liées à une mauvaise utilisation des réseaux sociaux. Notre travail sera orienté sur le harcèlement via internet, la sexualité des jeunes, le renfermement du jeune aux multimédias et sur le respect de soi.

##### **Les projets ville vie vacances :**

Ville Vie Vacances (V.V.V) est un dispositif national de financement d'actions de prévention de la délinquance et d'insertion sociale chez la jeunesse.

A chaque période de vacances scolaire un chantier est organisé, du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Ces chantiers permettent aux jeunes inscrits de récolter 10 € par jour soit 50 € par semaine. Cet argent est comptabilisé sur un logiciel et les jeunes peuvent l'utiliser pour participer aux sorties ou aux séjours en déduisant l'argent de leurs cagnottes.

##### **Le projet passerelle :**

Ce projet a débuté l'année au mois de janvier 2017, dans l'objectif de permettre aux CM2 de découvrir la structure jeunesse et d'appréhender au mieux leur future vie de collégien. Ils peuvent ainsi trouver leur place au sein de la structure en participant à des activités qui ont lieu au service jeunesse. Nous les accompagnons également à devenir acteurs de leurs loisirs. Lors des temps TAP (en ALAE élémentaire) un atelier leur est consacré, temps d'échanges, de débats et de préparation. De plus ils ont la possibilité de venir sur la structure jeunesse un mercredi par mois (de 14h à 16h) et les matinées la première semaine des vacances scolaires.

### Participation aux événements locaux

Les jeunes apprécient participer à des événements liés à la vie locale. Cela fait maintenant 3 ans que nous apportons notre soutien à l'ALAE élémentaire pour l'organisation du carnaval. Depuis 2 ans ce sont les jeunes qui réalisent monsieur carnaval lors d'un chantier vvv.

Les jeunes participent également depuis 3 ans à l'organisation du téléthon, ils sont touché par cette cause et demandent à s'y investir. Ils réalisent les flyers, l'année passés ils ont également géré le service sur table lors d'une soirée dansante avec repas. Ils sont motivés et toujours forces de propositions pour rendre cette manifestation importante aux yeux de tous.

### Les sorties :

Les sorties ont lieu une fois par semaine pendant les vacances scolaires. Elles permettent aux jeunes la découverte de nouvelles activités. Nous proposons des sorties variées : culturelles, sportives, ou de pleine nature... Les sorties sont proposés par les jeunes afin de répondre aux mieux à leurs besoins et envies.

Sur chaque période de vacances deux soirées sont organisés les jeudis, une pour les moins de 14 ans et une pour les plus de 14 ans.

### Les séjours :

Organiser un séjour dans le cadre de l'espace ados permet aux jeunes de pouvoir partir en vacances, mais aussi de pouvoir découvrir des activités qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer. De plus, les séjours sont une occasion privilégiée de favoriser l'autonomie chez les prés-adolescents et adolescents, ainsi que l'apprentissage de la vie en collectivité. Chaque année, un séjour est organisé au mois de juillet. Le thème ou la destination du séjour est à l'initiative des jeunes. Ils sont également chargés de son organisation. Selon le projet, le séjour peut être mutualisé avec une autre structure jeunesse.



## L'évaluation

	Objectifs	Nos objectifs seront atteints si
R E S P O N S A B I L I T É	Développer l'autonomie	<p>Nous constatons une réelle implication des jeunes sur la vie de la structure.</p> <p>Les jeunes prennent des d'initiatives.</p> <p>Les jeunes sont plus autonomes et force de proposition sur les différents temps d'accueil de la structure.</p>
	Etre acteurs de ses loisirs	<p>Les jeunes proposent des idées de projets, d'activités, de sorties...</p> <p>Les jeunes sont impliqués dans l'organisation et la réalisation de ces projets.</p> <p>Les jeunes participent à la bonne mise en œuvre du projet pédagogique.</p>
O U V E R T U R E	Rencontre avec d'autres services jeunes	<p>Des rencontres entre services jeunesse sont organisées tout au long de l'année.</p> <p>Un séjour mutualisé est organisé.</p> <p>Les jeunes s'ouvrent aux autres, facilité des échanges.</p>
	Participation à la vie locale	<p>Les jeunes sont investis dans la réalisation du carnaval de la commune.</p> <p>Les jeunes participent aux différentes manifestations organisées sur la commune et en sont même à l'origine.</p>
S O L I D A R I T É	Favoriser la coopération	<p>Les jeunes créent du partenariat avec les associations locales d'entre-aide (secours populaire, CCAS...)</p> <p>Les jeunes s'impliquent dans des projets solidaires.</p> <p>Les jeunes font preuve d'entre-aide et de soutien.</p>



Loirs Education & Citoyenn  

Grand Sud



### Si  ge interr  gional :

7, rue Paul Mespl   - 31100 TOULOUSE  
T  l. : 05 62 87 43 43 - T  l  copie : 05 62 87 43 44  
Mail : [contact@loisireduc.org](mailto:contact@loisireduc.org)  
[www.lecgs.org](http://www.lecgs.org)

### Antenne d'Aix en Provence :

Les Bureaux de l'Arche  
5, rue des Allumettes - 13090 AIX EN PROVENCE  
T  l. : 04 42 16 03 21  
Mail : [contact-sudest@lecgs.org](mailto:contact-sudest@lecgs.org)